

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.102

L'An Deux Mille Un, le 24 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

13 SEPTEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

13 SEPTEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BRAULT par Mme GRAMMATICO
Mme CROUE par M. LE GUEUT
Mlle ISENDICK par M. COASSIN
Mlle LABEYRIE par Mme GEOFFROY

ABSENTS-EXCUSES : Mme MONTRON, M. CARRIE, Mlle TURPIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 30

Mme DURAND Valérie a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : ACQUISITION DE VEHICULES - ANNEE 2001
APPEL D'OFFRES OUVERT

VOTE : UNANIMITE

Les Services Techniques de la Ville de ROYAN ont établi un dossier de consultation d'entreprises en vue de procéder à l'acquisition de véhicules pour l'année 2001. Ce dossier comprenait 4 lots distincts :

- Lot n° 1 : Véhicules type Véhicules Légers
 - . 1 V.L. pour le Service Ateliers-Bâtiments
 - . 1 V.L. pour le Service Police Municipale
- Lot n° 2 : CAMION CHASSIS PORTEUR avec NACELLE ELEVATRICE
 - . pour le Service Bâtiment-Festivités
- Lot n° 3 : FOURGONS TOLES
 - . 1 fourgon pour le Service Ateliers-Bâtiments
 - . 1 fourgon pour le Service Espaces Verts
- Lot n° 4 : VEHICULE PTC 3,5 T CAISSE FRIGORIFIQUE
 - . pour le Service Restauration Scolaire

Un Avis d'Appel d'Offres Européen a été lancé le 16 mai 2001
La remise des offres a été fixée le 9 juillet 2001 à 17 H.

La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 23 juillet 2001 pour procéder à l'ouverture des plis.

Au cours de la réunion du 24 août 2001, la Commission d'Ouverture des Plis a décidé, après analyse des différentes propositions, de retenir les offres suivantes :

- Lot n° 1 : ROYAN AUTO 2000 200 836,10 F TTC
(offres de base + options obligatoires +
option constructeur Feux anti-brouillard)
- Lot n° 2 : COMILEV SODAMEL 610 827,10 F TTC
(offres de base + options obligatoires)
- Lot n° 3 : RIONDEL S.A. 407 912,54 F TTC
(offres de base + options obligatoires)
- Lot n° 4 : VEHIKEL TROUILLET 265 667,48 F TTC
(offres de base + options obligatoires)

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les pièces des marchés à intervenir avec les fournisseurs dont les offres ont été retenues par la Commission d'Ouverture des Plis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du **RAPPORTEUR**,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 19 avril 2001,
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 juillet 2001 et 24 août 2001,
- Après en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'Appel d'Offres Ouvert concernant l'acquisition de véhicules pour l'Année 2001, en application des articles 295 à 298 et 378 du Code des Marchés Publics,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises :

- Lot n° 1 : ROYAN AUTO 2000 200 836,10 F TTC
- Lot n° 2 : COMILEV SODAMEL 610 827,10 F TTC
- Lot n° 3 : RIONDEL S.A. 407 912,54 F TTC
- Lot n° 4 : VEHIKEL TROUILLET 265 667,48 F TTC

- D'imputer les dépenses aux crédits inscrits au titre du B.P. 2001.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 septembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS